

Le 10 Octobre 2019

Monsieur Jean-Bernard LEVY
Président-Directeur Général d'EDF
22 -30 Avenue de Wagram
75008 PARIS

Monsieur le Président,

En tant qu'association indépendante d'actionnaires salariés et anciens salariés, nous souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude par rapport aux projets à l'étude concernant la réorganisation du Groupe EDF.

Fin 2018 le Président de la République a demandé à EDF de « mener une réflexion sur l'organisation des activités du Groupe afin de permettre à EDF de renforcer sa contribution à la transition énergétique et de mettre en œuvre les orientations définies par la PPE ».

En réponse à cette demande vous avez présenté dans le cadre du « projet « Hercule » une organisation future consistant en une scission d'EDF en deux entités, d'une part « Bleu » détenue à 100% par l'Etat rassemblant la production nucléaire, thermique et hydraulique à laquelle seraient rattachés FRAMATOME , EDF Energy , RTE,... ,d'autre part « Vert » , filiale majoritaire dont le capital serait ouvert, rassemblant le pôle ENR (hors hydraulique) , ENEDIS, SEI, Commerce , Dalkia et les services aval.

Vous avez déclaré que la mise en œuvre de cette réorganisation était subordonnée à un changement de la régulation concernant le nucléaire. Or, non seulement le système de l'ARENH n'est pas remis en cause à l'occasion du « guichet » de fin 2019 mais la nouvelle Loi Climat – Energie votée par le Parlement a inscrit la possibilité de relever le plafond de la production cessible aux concurrents de 100 TWh à 150 TWh. Nous considérons pour notre part que ce système asymétrique imposé par la Loi NOME depuis 2011 est mortifère pour EDF et n'a plus lieu d'être, même à un prix légèrement relevé, puisqu'il procure un avantage injustifié à des concurrents qui n'ont en aucune façon financé les investissements et qui n'ont d'ailleurs pas investi dans des moyens de production durant cette période, contrairement à ce qu'ils étaient censés faire.

Si ce système perdure voire est aggravé au détriment des intérêts légitimes d'EDF, laisserez-vous la réorganisation envisagée se mettre en place ?

Nous considérons à première vue cette réforme qui aboutit à un véritable démantèlement du Groupe, comme inutile et néfaste :

1-Si l'on comprend qu'il s'agit « d'isoler financièrement le risque nucléaire », cette nouvelle organisation ne permet pas d'assurer un meilleur financement des besoins importants liés au nucléaire (développement de l'EPR, grand carénage,...), ceci par rapport à la structure actuelle. La renationalisation des moyens de production lourds n'a d'intérêt que si l'Etat est en mesure d'apporter les financements nécessaires, ce qui n'est naturellement pas le cas.

Le statut envisagé de SIEG (Service d'intérêt économique général) au niveau européen ne changera rien à la réalité financière de l'Entreprise, marquée rappelons-le par un endettement déjà conséquent (46Mds € y.c. hybrides).

Peut-on raisonnablement penser que les éventuelles remontées de l'entité « Vert », certes plus attractive pour les investisseurs, pourront à ce point combler ces besoins de financement, alors que les enjeux financiers sont hors de proportion ? En outre, le rattachement de l'hydraulique nous paraît une protection bien illusoire face à la mise en concurrence des concessions demandée par Bruxelles.

2-La production deviendrait entièrement soumise aux décisions des pouvoirs publics dans le cadre d'un système de gouvernance « administrée » par l'Etat et non plus « industrielle », à même de décider des fermetures de centrales, sans aucune indemnisation à prévoir, et de maintenir une pression sur le niveau de prix de cession du KWh afin de limiter au maximum les hausses de prix pour les particuliers.

3-La réforme envisagée ne répond pas aux véritables enjeux internes d'EDF : les problèmes tiennent avant tout à l'insuffisance de cash-flow depuis de nombreuses années - liée pour une bonne part à la disponibilité insuffisante des tranches nucléaires -, ainsi qu'à la perte de savoir-faire technique et de maîtrise industrielle, et non à la structure du capital.

4-La désintégration amont-aval nous semble devoir conduire à un affaiblissement de la position d'EDF vis-à-vis de la concurrence. Quel sera en effet le sourcing et à quelles conditions pour Commerce ?

Rappelons que par ailleurs la formule actuellement utilisée pour calculer l'évolution du TRV prend en compte pour partie l'évolution du prix de marché et non plus l'évolution des coûts d'EDF. Ceci a entraîné à l'été 2019 une forte hausse, permettant de manière artificielle aux concurrents, s'approvisionnant grâce à l'ARENH à 42 €/MWh ou à des achats négociés avant la hausse des prix de marché, de se faire une place d'autant plus importante sur le marché. Cette anomalie doit selon nous disparaître.

5-Le projet isole la production nucléaire dans une entité spécialisée, qui pourrait bien muer en une commode « structure de défaillance ». Une IPP nucléaire même renationalisée sans débouchés garantis n'est pas viable. Si on veut sortir du nucléaire, comme le réclament certains, il ne faut pas que ce soit en catimini. Il faut un grand débat, en toute transparence.

5-Quel sens de faire cohabiter - si ce n'est dans une logique purement financière pour diviser les risques et d'être sans doute plus attractif pour les investisseurs - des entités aussi différentes qu'ENEDIS (régulé France, en concession), la production ENR (aujourd'hui principalement à l'étranger) ou la vente et les services autour du KWh (en concurrence) ?

On ne voit pas actuellement la logique industrielle dans ce projet.

6-La Commission de Bruxelles peut-elle accepter une renationalisation de la maison-mère EDF ? Nous nous interrogeons sur le prix à payer : une ouverture plus importante à la concurrence dans le cadre de l'ARENH ? une large ouverture des concessions hydrauliques ? une ouverture des concessions de distribution ?

7-Quel est le devenir des fonctions supports (achats, informatique, R&D, RH,...) ? Une séparation complète serait un non-sens économique, même si elle a été imposée par la CRE en totalité pour RTE et en grande partie pour Enedis. A contrario des prestations de la maison-mère vers la filiale entraîneront inévitablement des coûts de transaction aboutissant à des désoptimisations, comme nous en avons déjà connu dans le passé.
Par ailleurs, les risques de se faire accuser de subventions croisées ou d'entorses au droit de la concurrence ne sont pas à exclure.

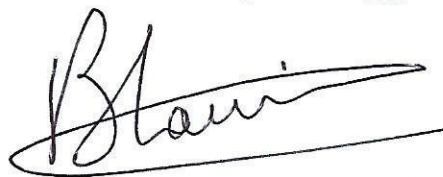
8-Nous nous interrogeons enfin sur le respect des intérêts des actionnaires minoritaires, que nous représentons, quelles seraient les modalités de retrait de la cote d'EDF SA ? Nous serons particulièrement vigilants par rapport à un éventuel prix de rachat des actions par l'Etat ou le cas échéant sur les conditions d'échange vers l'entité « Vert », sachant que la majorité des salariés ont essuyé des pertes de valeur importantes depuis l'ouverture du capital de l'Entreprise...
Des conditions par trop défavorables constitueraient un contresigne extrêmement dommageable après l'ORS 2019, qui a obtenu un véritable succès, ce dont nous nous sommes félicités, même si la succession d'informations négatives rendues publiques depuis l'opération nous conduit à nous interroger sur le timing retenu. On peut noter ainsi que le cours de l'action est à ce jour en-dessous du prix de souscription...

Si l'objectif est bien de permettre à EDF de renforcer sa contribution à la transition énergétique, la solution n'aurait-elle pas été plutôt d'ouvrir largement le capital d'EDF Renouvelables, permettant aux marchés financiers d'apporter davantage de capitaux qu'aujourd'hui sur ces activités avec une meilleure visibilité ?

Ainsi que vous le constatez, nous portons un regard pour l'instant très critique par rapport au projet « Hercule », tel que nous le connaissons, projet qui suscite chez nos adhérents de fortes interrogations quant à sa finalité et ses implications,
Afin d'obtenir des éclaircissements utiles de votre part, voire de dissiper certaines de nos inquiétudes, nous sollicitons auprès de vous une prochaine rencontre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Bruno LANIER
Président d'Energie en Actions



Copie : Ch. Carval, X. Girre